

Redoublement L1 droit

Par **Jade_tan**, le 20/12/2024 à 09:06

Bonjour !

Je suis redoublante en L1 de droit et je me suis posé une question mais je ne trouve de réponse nul part...

En fait au premier semestre je ne dois repasser qu'une seule matière : droit constitutionnel. (Et 3 au second semestre)

C'est une matière où j'ai des difficultés avec la méthodo et j'ai donc peur de ne pas réussir une seconde fois...

Cependant si je rate cette matière, je ne peux pas me rattraper avec d'autres puisque c'est ma seule note du semestre.

Je voulais savoir si pour valider une année de redoublement, on doit obligatoirement valider chaque semestre ?

Ou alors est ce que cette année de redoublement se passe comme une année de droit ordinaire, où l'on peut compenser avec le second semestre ?

Merci !

Par **Zénas Nomikos**, le 20/12/2024 à 19:21

Bonjour,

je ne suis pas compétent pour vous répondre, par contre à toutes fins utiles, voici :

https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/droit-constitutionnel/type.php?id_theme=6835&PAGE=1

Par **CHARLOTTE2106**, le 29/12/2024 à 16:27

Bonjour,

Ca dépend de ta fac, il faut que tu les contactes directement. La méthodo, c'est le nerf de la guerre! Prends un prof si tu en as les moyens. Même deux ou trois cours peuvent t'être très utiles pour bien comprendre ce que l'on attend de toi. Sinon, tu prends les annales de droit constitutionnel de Gualino. J'ai fait des plans des corrigés et 1. ça te fait très bien réviser, 2. ça permet d'assimiler la méthodologie. Personnellement, j'ai fait ma licence à distance à

Assas et ça m'a BEAUCOUP aidée!!

Bon courage!

https://www.fnac.com/a20609632/Dorothee-Reignier-Droit-constitutionnel-L1?oref=00000000-0000-0000-0000-000000000000&storecode=101&Origin=SEA_GOOGLE_PLA_BOOKS&eslk=google-ads%7Cnx%7C%7Cc%7Cm%7Ck%7Cp%7Ct%7Cdc%7Ca20111491090%7Cg20111491090&gad_source=R6tOaTlsoaJZoaVZICsTPfLliubB1I5-pOnsR8qfCjnYFNAscfsMZ9xoCRtYQAvD_BwE&gclid=aw.ds